



Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

Editorial du Secrétaire Général National

Chers(es) Collègues,

C'est avec une joie immense et une très grande fierté que les membres du Bureau National que nous sommes, vous adressons, par voie postale, notre, je devrais dire, **votre journal « l'Autonome des Territoriaux »** puisque celui-ci va être entièrement financé et routé par les cotisations que vous versez au titre de vos adhésions au SAFPT, **Syndicat plus que jamais libre et indépendant.**

Depuis sa création en 1995, ce journal a toujours été au cœur des discussions des réunions tenues par le bureau national. Les dirigeants de l'époque, bien que conscients de son impact, ne concevaient pas que ce journal puisse être financé ainsi et c'est pourquoi il a toujours été fait de façon épisodique avec bien souvent de grands arrêts de distribution, laissant, à nombre d'entre vous, une impression d'abandon une fois la cotisation payée.

Le 27 août 2008, lors du Comité National qui a eu lieu à Valence, le Bureau National a été complètement remanié.

De nouvelles directives ont été fixées, de nouvelles façons de travailler ont été instaurées.

Grâce au travail fourni depuis ces 7 derniers mois par tous les membres du Bureau National, le bilan que nous dressons aujourd'hui est plus que positif.

- Création de 8 sections
- Des résultats aux élections professionnelles de novembre et décembre 2008 presque équivalents à ceux de 2001, et ce, malgré toutes les embûches qui ont été mises sciemment, par certains, sur notre route
- Des adhésions en ligne qui abondent et ce, de tous les départements, grâce à notre site qui est un des sites les plus attractifs de la Fonction Publique Territoriale
- Un rendez-vous obtenu le 5 janvier 2009 au Ministère où nous avons été reçus par Monsieur Michel GUENNEAU, Conseiller technique pour la Fonction Publique Territoriale et le statut des élus locaux et où nous avons pu faire part de nos revendications et de nos propositions concernant plusieurs dossiers (retraites des emplois classés en catégorie active, statut des ASVP, Régime indemnitaire, brigades cynophiles, instances paritaires, situation des ATSEM, ...)
- Une remise en route de L'Union Départementale de l'Allier avec un nouveau bureau ainsi que la remise en route de toutes les sections existantes dans le 03 et notamment celle de Vichy avec là aussi un nouveau bureau.
- Des formations dispensées aux responsables de sections par le biais de notre institut de formation, l'IEF-SAFPT, réactivé
- Notre position et notre implication lors des dernières grèves
- Des réunions du Bureau National qui se font sur une journée de travail intense et non plus étalées sur deux jours, et ce, afin de limiter les frais.
- Et pour finir, la publication de notre journal qui se fera tous les deux mois.

Je tiens également à vous informer que notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire Nationale aura lieu les 3, 4 et 5 juin prochains à Montluçon dans l'Allier. J'espère que vous serez nombreux à vous joindre à nous. Ce sera ainsi l'occasion pour les uns et les autres de faire connaissance et de réaliser à quel point le SAFPT prend sa place sur l'échiquier syndical.

Merci à chacun de vous pour votre confiance et votre implication dans le SAFPT.

A très bientôt, bien cordialement,

Yolande RESTOUIN
Secrétaire Général National